Konkurse Faillites Fallimenti

No 185 Freitag, 26.09.2003 121. Jahrgang

- 1. Débitrice: S.I. Les Epervières SA, Le Perré, 1637 Charmey
- 2. Déclaration de faillite: 19.05.2003

 Declaration de faithite: 19.05.2005
Suspension de faillite: 05.09.2003
Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 06.10.2003
Avance de frais: CHF 5'000.00
 Indication: La procédure de faillite est déclarée close sauf si un créancier, dans le délai susmentionné, ne réclame l'orécution et produit l'avance montionné, tour la coul'exécution et produit l'avance mentionnée pour la cou-verture. Sous réserve du recouvrement d'autres provisi-

6. Remarques: la construction et l'exploitation, la location et la vente d'immeubles à caractère social, notamment en faveur des personnes âgées

Office cantonal des faillites Fribourg 1701 Fribourg

(01187848)